

8 Société et Culture

Entretien avec le ministre de l'Éducation nationale et de l'Éducation civique, Florentin Moussavou : " Le drame survenu au lycée Léon Mba se situe au paroxysme de ce qu'on ne peut pas tolérer dans notre pays"

Propos recueillis par
Christian G. KOUIGA
Libreville/Gabon

L'union. Monsieur le ministre, le phénomène des bagarres entre lycéens revient au galop. Pis, dernièrement, il y a eu un homicide au lycée Léon Mba. Comment ramener la quiétude dans le milieu scolaire et rassurer les parents d'élèves de plus en plus inquiets pour leur progéniture ?

Florentin MOUSSAVOU : la question ici est d'interpeller chaque citoyen. Je parle de ceux qui assurent des fonctions d'autorité : parents d'élèves, aînés ou anciens élèves, de manière à engager des approches qui permettent de faire en sorte que les élèves, les enseignants et tous les autres acteurs du système éducatif soient des acteurs actifs et non passifs. Le cas de la bagarre entre les élèves du lycée technique et ceux de Nzeng-Ayong sont des situations déplorables. C'est inacceptable. Voilà pourquoi, au niveau du gouvernement, des sanctions pédagogiques et administratives ont été prises à l'encontre des 14 élèves interpellés par les forces de police. La sanction la plus forte a été prononcée, à savoir leur exclusion définitive. L'acte commis ayant été d'une gravité extrême. Le drame survenu au lycée Léon-Mba se situe au paroxysme de ce qu'on ne peut pas tolérer dans notre pays. Quand on dit que les enfants transportent dans leurs sacs à dos des armes, certains n'y croient pas. Mais, c'est pourtant bien un élève de la classe de 3e qui avait une arme blanche dans son sac et qui a provoqué la mort d'un autre élève.

Est-ce là l'occasion pour le gouvernement de renforcer le système de surveillance en milieu scolaire ?

- L'affaire qui nous touche aujourd'hui concerne non seulement le gouvernement et l'administration, mais elle relève aussi de la responsabilité de toute la société gabonaise. Au premier rang de laquelle, les parents d'élèves, les aînés, etc. C'est pour cela que j'ai pris l'option, dès la reprise des cours, de lancer un appel à tous les parents d'élèves pour que, dès la mi-janvier, nous puissions organiser dans chaque école du Gabon les élections des associations des parents d'élèves. Nous avons également pris l'initiative de lancer un système d'association des aînés (les anciens élèves), de manière à participer aussi, par leur détermina-

tion, à aider ces enfants. Il faut explorer tous les mécanismes à même de nous aider à endiguer ce phénomène.

Dans le cadre d'un partenariat, l'Etat avait envoyé des enfants admis par voie de concours dans certains établissements privés. Aujourd'hui, certains promoteurs de ces établissements exigent des parents de payer les frais de scolarité de leur progéniture, au motif ou prétexte que l'Etat accuse un retard dans le versement de sa contribution. Êtes-vous au courant de cette situation ? Si oui, qu'envisagez-vous ?

- Je suis au courant de cette situation qui est, là aussi, regrettable. Il y a 15 ans, lorsque cette décision de partenariat a été prise, les promoteurs des établissements privés ont applaudi. Depuis lors, grâce à l'appui financier de l'Etat, certains ont vu prospérer leurs affaires. Cette manne que l'Etat a permis à plusieurs d'entre eux d'investir et de se retrouver avec des établissements scolaires dont l'infrastructure est qualitative et plus représentative que celle d'établissements publics. Pour cela, ils doivent avoir un comportement patriotique, teinté de reconnaissance et de gratitude. L'Etat paye, chaque année, les frais d'écologie aux établissements privés qui sont en partenariat avec lui. Je trouve donc anormal, sinon insupportable que certains promoteurs d'établissements privés agissent ainsi, en exigeant des parents d'élèves, qui n'ont pas fait le choix d'envoyer leurs enfants dans ces établissements privés, de payer des frais quelconques. Ces établissements privés ont quand même prospéré, ces dernières années, grâce à l'apport de l'Etat. Nous tirons les conséquences de cette situation, parce que, en même temps, les promoteurs desdits établissements, par les démarches qu'ils entreprennent auprès de l'administration, montrent bien qu'ils ont besoin que l'Etat leur envoie des élèves. Comment alors comprendre qu'en même temps on veuille recevoir des élèves orientés par l'Etat dans ces établissements, et qu'en même temps, on soumet les parents à ce chantage ? C'est inacceptable.

Concrètement, que préconise le gouvernement, puisque des parents d'élèves concernés se proposent de s'organiser en collectif, et même de porter plainte contre l'Etat ?

- Nous avons prévu de faire venir les promoteurs de



Photo : Kouiga

Florentin Moussavou,
ministre de l'Éducation nationale.

ces établissements privés pour le leur signifier. Nous avons le même type de convention avec les confessionnels, mais cela se passe différemment. Les promoteurs d'établissements privés, qui ont ce comportement, ne peuvent pas se prévaloir d'une possibilité à poursuivre leurs activités s'ils persistent dans cette attitude. Voyez-vous, au centre de tout, il y a des élèves. Il nous parvient que l'Etat ne paierait pas. Mais il y a certains qui ont été surpayés et d'autres qui sont payés régulièrement.

Depuis la rentrée scolaire 2016-2017, le système éducatif connaît des soubresauts. Pourquoi le gouvernement éprouve-t-il tant de difficultés à circonscrire cet état de fait ?

- Sur cette question de l'état de l'école au Gabon, je dirai qu'il est peut-être abusif de dire que l'école va très mal. C'est un peu exagéré. A l'intérieur des écoles, il y a des enseignants qui assurent leurs cours. Au niveau des effectifs - aussi bien des enseignants, des élèves que du personnel administratif - tout tourne à un rythme de croisière normal. Bien qu'il y ait quelques soubresauts. C'est peut-être à ce niveau que se pose le problème. Des mouvements s'organisent et parfois se densifient. C'est le cas avec le débarquement de plus d'une centaine d'élèves du lycée technique Omar Bongo vers le lycée de Nzeng-Ayong. Ce sont des situations qui sont circonscrites. Nous avons analysé la situation et des sanctions ont été prononcées. Les 14 élèves interpellés par la police judiciaire ont été radiés des effectifs du lycée technique. Dans le complexe du lycée Léon-Mba, un élève a trouvé la mort à la suite d'une agression d'un de ses condisciples. Je saisis cette occasion pour renouveler, au nom des personnels de l'Éducation nationale, nos condoléances et notre compassion déjà expri-

mées en d'autres circonstances à la famille éplorée, et à la mère inconsolable. Cet enfant, étant l'unique qu'elle avait, ai-je appris.

A propos de la problématique des tables-bancs, où en êtes-vous ? Combien ont déjà été livrés à ce jour ?

- A ce sujet, sur les hautes instructions du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, le gouvernement s'est attelé à apporter des réponses qui surviennent progressivement. Nous avons commencé à livrer les tables-bancs sur la base d'un partenariat que le gouvernement a passé avec un promoteur local : le groupe Olam. A travers cette opération, nous comptons livrer suffisamment de tables-bancs, de manière à résorber cette question. Nous allons à un rythme régulier d'environ 400 tables-bancs chaque semaine. Ils sont livrés prioritairement dans les établissements en situation de crise. Nous avons pu le voir dernièrement au lycée Paul Indjendjet Gondjout où les containers du groupe Olam ont permis de régler partiellement le déficit, en attendant que les solutions plus massives et efficaces soient apportées.

Vous multipliez les rencontres avec les syndicats sous tutelle, pourtant la grève persiste. Est-ce un échec des négociations ?

- Il n'y a pas d'échec en la matière. Les syndicalistes sont des partenaires de l'administration. Ils ont mis sur la table un cahier des charges de leurs attentes. Ils ont même des exigences. Le gouvernement fait ce qu'il peut, de son côté, pour répondre aux différentes attentes, étant entendu qu'en l'occurrence, il n'y a pas de solutions miracles. S'agissant des vacances, le gouvernement a pensé à régler ce problème. Les vacances sont payées de manière régulière et progressive. En ce qui concerne les autres questions, nous y travaillons, afin que des réponses appropriées soient apportées. En matière de négociations entre partenaires sociaux, c'est le commencement d'exécution qui est important. On doit donc être, de part et d'autre, en capacité de mesurer le chemin parcouru.

Où en êtes-vous avec la Conasysed et le Sena ?

- La Conasysed, comme le Sena, ont lancé un mot d'ordre de grève au début de l'année, avant même qu'on annonce le calendrier scolaire. Nous avons entrepris des échanges avec ces différents syndicats, même si c'est vrai,

que le tour de table avec ces syndicats n'est pas achevé, parce que nous avons aussi des tâches quotidiennes. Au niveau de l'Éducation nationale, elles sont nombreuses et prennent du temps. Chaque fois que cela est possible, nous rencontrons les syndicats. Nous en avons 23 à l'Éducation nationale. Le mot d'ordre de grève lancé par la Conasysed, ils ont eux-mêmes la maîtrise de l'agenda qu'ils se sont fixé, puisqu'ils exigent que le gouvernement réponde à toutes leurs revendications. Je constate, toutefois, que chaque fois qu'un effort est fait par le gouvernement, il y a comme une surenchère : on remet sur la table de nouvelles revendications. Les syndicats, notamment la Conasysed, se permettent d'aller fermer le portail au lycée technique. Cela est-il normal ? Si on pose comme principe que l'école n'aura pas lieu tant qu'on n'aura pas payé les vacances ou la PIP, alors le débat devient difficile. Nous avons commencé à payer les vacances. A ce moment là, les enseignants doivent pointer.

Parallèlement, en votre qualité de président de la Confémen, vous rentrez de Dakar. Que doit-on retenir de ces assises ?

- Je suis allé à Dakar en ma qualité de président de la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des États et gouvernements de la Francophonie (Confémen), mais aussi de président du comité de pilotage du Programme d'analyse des systèmes éducatifs (Pasec). Le Pasec est un outil mis en place dans le cadre de la Confé-

men depuis bientôt une vingtaine d'années. Il vise à évaluer les systèmes éducatifs dans chaque pays. Nous avons, en nous rendant au Sénégal, réaffirmé l'engagement du Gabon à rentrer dans le processus d'évaluation Pasec 2019. Le Gabon n'avait jamais été visité par l'expertise du Pasec. Nous aurons là, grâce aux outils dont dispose cet instrument, la possibilité que nos statisticiens, nos éducateurs, nos encadreurs pédagogiques et les élèves gabonais reçoivent, sur l'ensemble du territoire national, des visites à partir desquelles on verra ce qui marche ou pas. Ainsi, on saura le niveau Gabon, au lieu que l'on prétende savoir ces choses par des déclarations intempestives. Je suis président de la Confémen, je puis vous dire que lorsque je vais dans nos réunions et que nous échangeons avec des ministres d'autres pays africains et même des pays asiatiques, nous ne sortons pas de là la tête basse, parce qu'outre les arrêts intempestifs des cours, que certains pays connaissent également, notre école n'est pas si mal, même si par ailleurs, nous devons déplorer des effets qui sont néfastes pour le système éducatif, à savoir : un taux de redoublement et de décrochage élevé. Nous travaillons là-dessus. Avec le concours du Pasec et du Centre international d'étude pédagogique (CIEP), avec lequel nous avons passé un partenariat pour l'évaluation des enseignants et des encadreurs pédagogiques. Nous avons donc, là aussi, le moyen de mettre à niveau nos écoles normales d'instituteurs et supérieures.

